



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Iran

Question au Gouvernement n° 1172

Texte de la question

SITUATION EN IRAN

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Gosselin.

M. Philippe Gosselin . Depuis plus de quinze jours, le peuple iranien offre au monde un exemple de courage inouï. Une fois encore, il se lève contre un régime de dictature qui l'opprime depuis des décennies. (Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)

Le silence des réseaux imposé par les autorités rend difficile l'accès aux informations. Mais nous savons que le bilan est déjà très lourd. Beaucoup trop lourd : des jeunes et moins jeunes, des hommes, des femmes courageuses qui forcent notre admiration (Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR, SOC, EcoS, Dem et HOR), même des personnes handicapées tombent sous les balles. Les morgues de Téhéran et partout ailleurs débordent. On évoque des milliers de morts et les premières pendaisons auront lieu demain. La diversité des victimes est bien la preuve incontestable que l'ensemble de la société iranienne est en train de se lever pour dire non aux mollahs. Nous sommes très loin d'une révolte contre la vie chère et d'une fronde des commerçants du bazar de Téhéran. (Applaudissements sur les bancs du groupe DR.) J'avoue avoir du mal à entendre une partie de la gauche nous expliquer que ce n'est qu'une contestation de la vie chère, à l'instar de beaucoup d'Iraniens et de collègues dans cet hémicycle.

Il s'agit bien d'une révolution du peuple iranien. Ce peuple veut retrouver sa liberté et sa souveraineté, contre un régime corrompu et oppresseur. Nous sommes au point de bascule. Nous ne pouvons pas rester sans rien dire. La France doit agir. Ici, à l'Assemblée, nous sommes la voix du peuple iranien. (Applaudissements sur les bancs des groupes DR et Dem.) Nous appelons donc le gouvernement français et l'Union européenne à inscrire le corps des gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes. Il faut aussi subordonner toute relation politique ou commerciale à la fin des exécutions et de la répression et traduire les criminels devant la justice internationale. Le silence n'est plus une option. Que compte faire le gouvernement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Comme vous, je regrette un certain nombre d'indignations sélectives de la part de ceux qui refusent de voir la réalité des faits, tandis qu'une chape de plomb couvre l'horreur de ce qui se déroule aujourd'hui à Téhéran et dans les provinces de l'Iran. Il ne suffit pas de se lamenter d'une situation désastreuse, il faut qualifier les faits. C'est ce que la France a fait hier en dénonçant cette violence d'État qui s'est abattue sur les manifestants pacifiques. Cette condamnation a été signifiée au ministre des affaires étrangères d'Iran et le sera à l'ambassadeur d'Iran en France, que nous avons convoqué.

Nous n'allons pas en rester là car il ne saurait y avoir aucune forme d'impunité pour les auteurs de cette

répression, pas plus qu'il n'y en a eu pour les répressions précédentes dont les auteurs ont été ciblés par des sanctions européennes. Je vous renvoie à la déclaration faite il y a quelques minutes par la présidente de la Commission européenne, qui va proposer un certain nombre de désignations nouvelles ciblant celles et ceux qui ont tourné leurs armes contre des civils innocents.

Je veux insister sur le courage inouï dont font preuve nos sœurs iraniennes et nos frères iraniens, qui sont prêts à prendre tous les risques, y compris le plus grand d'entre eux, au service d'une cause juste : la défense des droits et libertés fondamentales. Nous continuons bien évidemment à suivre très attentivement la situation et à agir pour qu'elle prenne fin au plus tôt. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gosselin](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1172

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 janvier 2026